

CIRCULAIRE N° 9 DU 9 FEVRIER 2021

Aux Présidents des Ligues pour transmission aux Commissions Régionales Running - CRR
Présidents des Comités pour transmission aux Commissions Départementales Running -CDR

De Jean-Marie BELLICINI - Michel HUERTAS

Copie Comité Directeur
Anne BARROIS-CHOMBART
Souad ROCHDI
Commission Nationale du Running - CNR

OBJET : REPORT DES LABELS RUNNING 2021

Chers Amis,

Nous vous invitons à prendre connaissance du courrier, joint en annexe, du Président de la Commission Nationale Running adressé aux organisateurs d'épreuves labellisées.

Dans le contexte actuel, ce document rappelle la procédure à suivre en cas d'annulation ou de report des compétitions labellisées en 2021.

Nous vous prions de croire, Chers Amis, à l'expression de nos cordiales salutations,



Jean-Marie BELLICINI
Secrétaire Général



Michel HUERTAS
Vice-président délégué
en charge du Running

Paris, le 8 février 2021

COMMISSION NATIONALE RUNNING
33 Avenue Pierre de Coubertin
75013 PARIS

OBJET : LABEL FFA

Aux organisateurs d'épreuves labellisées

Madame, Monsieur,

Vous avez sollicité et obtenu un ou plusieurs labels pour une ou plusieurs épreuves que vous organisez. Sur avis favorable de la CNR, le Bureau fédéral de la FFA vous a accordé ce ou ces labels.

Dans le contexte actuel, si vous souhaitez annuler ou reporter votre compétition, nous tenons à vous rappeler la procédure à suivre.

Dans le cas d'une annulation, il faut simplement informer votre Commission Départementale Running (CDR), la Commission Régionale Running (CRR), et la Commission Nationale Running (CNR) par mail.

Dans le cas d'un report, ce changement de date implique une nouvelle validation départementale, régionale puis nationale.

Pour ce faire, il faut donc avertir les mêmes commissions par mail.

Si cette procédure n'est pas respectée, la CNR se réserve le droit de retirer le label, sans que cela ne puisse empêcher la tenue de votre manifestation.

Enfin, **nous vous rappelons** que vous ne devez pas créer 2 compétitions au calendrier fédéral (CalOrg) pour une même manifestation.

En cas d'incertitude, il est possible de noter une date éventuelle de report dans les informations détaillées de la compétition.

Lorsque la date de report est définitive, votre CDR peut faire la modification pour une compétition sans épreuve labellisée, la CNR pour une compétition avec épreuve labellisée.

Cordialement,

Philippe PELLOIS
PRESIDENT DE LA CNR